

Les tunnels ont-ils des bouches ?

Thomas Bertin

Dylis (Université de Rouen) 7, rue Thomas Becket 76830 Mont-Saint-Aignan Cedex (France)

thomas.bertin@etu.univ-rouen.fr

Résumé. Cet article vise principalement à caractériser « l'identité sémantique » du nom *bouche*. Une divergence lexicographique concernant la compatibilité sémantique des noms *bouche* et *tunnel* sert de point de départ. En effet, l'idée est de comprendre ce désaccord en s'appuyant sur une analyse sémantique de *bouche*. Après avoir évoqué les cadres théorique et méthodologique dans lesquels s'ancre ce travail, nous étudions le nom *bouche* envisagé comme une unité linguistique polysémique. Dans un premier temps, nous explorons le potentiel de variation sémantique de ce nom pour en décrire les différentes acceptions. Puis, à partir de deux acceptions considérées comme principales, nous construisons l'analyse dans la perspective de mettre au jour un invariant sémantique pour le nom *bouche*. Un bilan de cette analyse conduit à proposer une réponse à la question : les tunnels ont-ils des bouches ?

Abstract. Do tunnels have *bouches* (in French) ? Mainly, this article aims at depicting “the semantic identity” of the French noun *bouche* (mouth). A lexicographic divergence about the semantic affinity between *bouche* and the French noun *tunnel* provides a starting point. Indeed, the idea is to figure out this disagreement by the means of a semantic description of *bouche*. In section 1, we give some clues about the theoretical and methodological frames of our work. Then, we describe the noun *bouche* viewed as a polysemic word. At first, we investigate this noun's different meanings in order to set its different acceptations (or *acceptations*). Secondly, we build a semantic analysis, rooted in two main acceptations, aiming at discovering a semantic invariant suiting the noun *bouche*. A conclusion about this analysis leads to answer the question : in French, do tunnels have *bouches* ?

A la lecture des définitions du nom *bouche* proposées par le *Trésor de la langue française informatisé (TLF)* et le *Dictionnaire explicatif et combinatoire II (DEC)*, on observe une curieuse anomalie. En effet, alors que le premier dictionnaire mentionne *bouche d'un tunnel* comme syntagme illustrant l'acception IV (« orifice d'une cavité »), le second prend la peine d'expliciter que le nom *tunnel* ne peut pas se combiner avec *bouche* dans l'acception II.1 (« orifice de X – une cavité ou un conduit ») en le dotant d'un astérisque (**tunnel*). Bien que les divergences de traitement lexicographique soient légion, il est assez rare d'être confronté à des observations aussi nettement contradictoires. Car, insistons bien, le *TLF* fait du syntagme *bouche d'un tunnel* un exemple *prototypique* quand les rédacteurs du *DEC* en font un *contre-exemple*.

Si le *DEC* n'explique pas l'incompatibilité *bouche / tunnel*, on peut en revanche essayer de comprendre ce qui motive le *TLF* à proposer le syntagme *bouche d'un tunnel* comme

acceptable (voire exemplaire). Ce dictionnaire décrit la langue française des XIX-XX^{èmes} siècles en s'appuyant sur un ensemble de textes aujourd'hui réunis dans Frantext. Or, en sondant cette base, on trouve les trois énoncés suivants :

1. (a) *Il aboutit à une porte qui s'ouvre sur de l'ombre, sur de la nuit, comme une **bouche de tunnel**, mais qui est toute dorée, ciselée, guillochée, autant qu'un joyau.* (Loti, *Les Pagodes d'or*, 1909)
- (b) *les rails du funiculaire disparaissant sous le pavé de la montée saint-Barthélemy, pour réapparaître de l'autre côté de la rue et s'enfoncer dans un **tunnel dont on voyait béer la bouche** noire* (Triplet, *Le Premier accroc coûte deux cents francs*, 1945)
- (c) *J'écrase un pied, le propriétaire me bloque par la musette et ouvre une **bouche tunnel**, je suis plus rapide.* (Joffo, *Un sac de billes*, 1973)

On pourrait encore mentionner ce dernier énoncé :

2. *je ne parvenais pas à saisir son regard, qui [...] inspecta avec conscience toutes les régions de l'espace de la station Gare de l'Est, les bancs avec leurs rares voyageurs, les rails humides, **les bouches obscures des tunnels** et les murs avec leurs affiches pleines de « réclames »* (Roubaud, *Mathématique : récit*, 1997)

Cependant, la rédaction du *TLF* s'est arrêtée en 1994. On ne peut donc envisager qu'un tel extrait ait pu servir d'exemple au dictionnaire. En revanche, il nous permet d'affirmer que le paradoxe lexicographique soulevé peut difficilement s'expliquer par un argument diachronique. Le volume II du *DEC* date en effet de 1998. Si la rédaction du *TLF* avait perduré quelques années, l'énoncé (2) (Roubaud, 1997) n'aurait fait que confirmer, dans la logique de ses rédacteurs, la validité du syntagme.

C'est pourquoi nous tenterons plutôt de comprendre ce paradoxe en proposant une analyse synchronique du nom *bouche* visant à établir son *identité sémantique* (cette formulation sera expliquée à la section suivante) et permettant d'interroger sa compatibilité avec le nom *tunnel*¹. Avant de développer une telle analyse (Section 3), nous expliciterons rapidement les cadres théorique et méthodologique dans lesquels nous l'inscrivons (Section 1) et proposerons une description préliminaire de la polysémie du nom *bouche* (Section 2). Enfin, notre conclusion reviendra sur la question de savoir si, en français, les *tunnels* ont des *bouches*.

1 Cadrage théorique et méthodologique

Dans cet article, nous donnons la priorité aux données empiriques. Il est cependant nécessaire de dire quelques mots du cadre théorique (Section 1.1) de notre étude ainsi que de la méthodologie que nous adoptons (Section 1.2).

1.1 Approche du sens linguistique

Pour Larrivée, la sémantique « doit pouvoir dire ce que signifie un signe au regard de la tension entre l'unité qui le caractérise par opposition aux autres signes, et la diversité de ses manifestations contextuelles » (2008 : 4). D'une part, il est raisonnable d'envisager que le signe linguistique soit porteur d'un sens qui circonscrit son unité spécifique : c'est ce qu'on peut appeler son *identité sémantique* (Franckel, 2002). D'autre part cependant, on sait que le signe linguistique est régulièrement soumis à des variations de sens en contexte. C'est-à-dire que, malgré son unité sémantique théorique, le signe linguistique se révèle *polysémique*. On a donc, d'un côté, une légitime *unité sémantique* qui caractérise une *unité linguistique* et, de l'autre, une *diversité sémantique* se faisant jour à la faveur de la *diversité* des co-textes.

On peut défendre que cette tension entre *unité* et *diversité* n'est pas contradictoire. En effet, si on adopte une perspective holiste à la suite de Gosselin, on peut « distinguer entre une **signification abstraite et invariable**, associée au marqueur [...] et ses significations

en contexte » (1996 : 100, je souligne). Pour nous, cette *signification abstraite et invariable* est précisément l'expression de l'identité sémantique du signe linguistique. C'est pourquoi nous parlons d'*invariant sémantique* comme expression du sens linguistique.

Un tel point de vue conduit à s'interroger sur ce qu'il est convenu d'appeler la *polysémie*. Rappelons la définition consensuelle qu'en propose Kleiber et qui s'articule autour de deux éléments : « une **pluralité** de sens liée à une seule forme » et « une pluralité de sens non disjoints, mais unis par telle ou telle **relation** » (2005 : 51, je souligne).

La *pluralité* de sens correspond à la diversité évoquée précédemment. Dans certains cas, elle est clairement établie (*bouche* n'a pas le même sens dans *Paul a la bouche pâteuse* et *Paul attend à la bouche de métro*, nous y reviendrons). Mais, dans d'autres, il semble que la variation de sens corresponde à une « "simple" variation contextuelle », pour reprendre les mots de Cruse (1996 : 94), et qu'il n'y ait pas lieu de parler de polysémie. L'auteur illustre cette idée par deux emplois du nom *doctor* (anglais) : dans le premier, le nom renvoie à un homme, dans le second, à une femme. Certains cas sont plus litigieux et amènent Cruse à parler de *facettes* (1996 : 94) : c'est l'exemple de l'opposition *livre-volume* vs *livre-texte* (Kleiber, 2008a)². Nous évoquerons cette question à la fin de l'étude du nom *bouche*.

Quant à la *relation* qui unit les sens, nous la considérerons comme la trace – plus ou moins explicite dans l'esprit des locuteurs – de l'unité sémantique du signe par delà sa variation de sens en contexte. Autrement dit, elle correspond peu ou prou à l'invariant sémantique mentionné plus haut. Dans les cas de métonymie ou de synecdoque, le recours à un tel invariant n'est pas sans poser problème. Quoique nous évoquerons rapidement un cas de synecdoque pour *bouche* (ex : *une bouche à nourrir*), nous n'aborderons pas ici cette difficulté³. Notons par ailleurs que la relation en question permet de distinguer la polysémie de l'homonymie pour laquelle il n'y a en fait aucun rapport entre les sens (cf. *avocat-fruit* vs *avocat-homme-de-loi*).

En recourant à cette notion d'invariant sémantique, nous ne prétendons pas faire preuve d'originalité. Comme le remarque Gosselin, « de Saussure à Culioli, en passant par Guillaume, toute une tradition européenne d'étude sémantique de la polysémie repose sur cette distinction [...] entre des significations ou valeurs abstraites et stables associées aux marqueurs dans le système de la langue, et des significations empiriquement observables, et variables parce que partiellement déterminées par le contexte dans lequel elles se rencontrent » (1996 : 100).

Ainsi, dans notre esprit, caractériser l'identité sémantique de *bouche* revient à formuler, d'une manière ou d'une autre, un invariant sémantique susceptible de rendre compte de son unité indépendamment de toute variation de sens en contexte. Et, c'est en caractérisant cette identité sémantique qu'on peut essayer d'évaluer sa compatibilité avec *tunnel*.

1.2 Repères sur la méthodologie adoptée

L'analyse se heurte à une difficulté bien connue en sémantique : alors qu'on veut formuler un sens linguistique au sein de la langue (envisagée comme un système abstrait de signes), seuls les emplois (en contexte) du signe étudié sont en fait observables. Autrement dit, les emplois constituent les seules données empiriques sur lesquelles bâtir l'analyse.

Dans cette perspective, la première étape se construit autour de deux objectifs qui s'articulent l'un avec l'autre : établir un découpage en acceptions pertinent et rendre compte des distributions possibles (co-occurrences, collocations, figements). Ce dernier objectif revient à dégager des *affinités distributionnelles* et à les mettre en évidence afin de décrire comment le signe linguistique étudié interagit avec son contexte.

Par ailleurs, dans une perspective scientifique, il y a nécessité de faire *contraster* les données empiriques. Autrement dit, il faut opposer aux distributions observées des impossibilités distributionnelles. Ces contraintes *distributionnelles* se traduisent en contraintes *sémantiques* circonscrivant ce qui caractérise l'unité linguistique en question.

Pour explorer le possible de langue (et envisager son impossible), notre expérience de locuteur francophone est mise à contribution. Nous mettons notamment en évidence des exemples construits (présentés en romain) ainsi que des exemples attestés (en italique) glanés au hasard de lectures. Mais cette étude s'appuie aussi sur trois types de ressources aux statuts très différents.

Premièrement, nous recourons aux dictionnaires, en l'occurrence le *TLF* et le *DEC* déjà cités. En croisant leurs descriptions, on peut affiner le travail de découpage en acceptions et balayer les emplois avec une certaine exhaustivité. Deuxièmement, nous exploitons la base de données frWaC⁴ qui regroupe un vaste ensemble de pages Internet en français. Du point de vue de la taille, cette base est considérable puisqu'elle contient plus de 1,3 milliards de mots. A l'argument quantitatif, s'ajoute un argument qualitatif : tout en demeurant une ressource de l'écrit, Internet permet l'accès à des énoncés de la langue courante, peu surveillés et reflétant un usage récent. Troisièmement, nous nous appuyons sur les analyses proposées par d'autres chercheurs à propos d'équivalents du nom *bouche* dans d'autres langues. En effet, on verra qu'une telle perspective inter-linguistique peut aider à dégager certaines contraintes et à *dénouer* certains implicites.

Signalons que, dans la suite, comme nous partons du principe que nous ne savons pas quelle compatibilité existe entre *bouche* et *tunnel*, nous ne donnons aucun statut (acceptable ou non) au syntagme *bouche d'un tunnel*. C'est l'analyse à suivre qui doit permettre de formuler une conclusion à ce propos.

2 Description de la polysémie du nom *bouche*

On considère généralement le nom *bouche* comme polysémique. En effet, comme nous l'avons évoqué plus haut, à côté d'emplois renvoyant à une partie du corps (*la bouche de Paul*), on trouve des emplois renvoyant à la partie d'un artefact (*la bouche de métro*). Or, intuitivement, il semble bien que ces emplois soient unis par une certaine *relation* (Kleiber). Ne serait-ce que parce que, dans les deux cas, on peut considérer que *bouche* renvoie à un orifice du référent concerné (Paul / la station de métro).

2.1 Acception CORPS

L'acception « partie du corps » (désormais, CORPS) est généralement considérée comme première par les dictionnaires. Trivialement, elle confère au nom *bouche* son statut de *nom de partie du corps humain*. En français, on sait que ces noms se conforment à un fonctionnement syntaxique particulier relevant de la possession inaliénable. Van Peteghem (2006 : 442) exemplifie cette « syntaxe » par les énoncés présentés ci-dessous (à gauche). Or, le nom *bouche* est clairement compatible avec les constructions en jeu (énoncés de droite) :

- | | | |
|----|--|---|
| 3. | (a) il a les yeux bleus | → il a la bouche pâteuse |
| | (b) elle est ronde des (de + les) hanches | → elle est charmue de la bouche |
| | (c) il conduit les yeux fermés | → il pédale la bouche ouverte |
| | (d) Paul lève la main | → Paul ferme la bouche |
| | (e) Paul prend Marie par la main | → Paul accroche le poisson par la bouche |
| | (f) Paul lui prend la main | → Paul lui ferme la bouche |

Ces énoncés se caractérisent par « la propriété définitoire » suivante : « la proposition contient un SN **défini** à valeur possessive » (2006 : 442, je souligne). Une telle propriété avait déjà bien été identifiée par Bally (1926 : 72).

Pour ce qui concerne le sens de l'acception proprement dite, la *référence* (corporelle) n'est pas sans équivoque. Pour s'en convaincre, on peut comparer :

- 4.
- | |
|--|
| (a) après s'être lavé les dents, Paul se rince la bouche |
| (b) après avoir mangé ses pâtes, Paul s'essuie la bouche |

En (a), Paul nettoie la cavité intérieure qui contient les dents alors que, en (b), Paul essuie le pourtour d'un orifice délimité par les lèvres. On voit que, si *bouche* renvoie bien, dans les deux cas, à une partie du corps, deux points de vue différents sont possibles : un point de vue externe (la bouche comme orifice) et un point de vue interne (la bouche comme cavité). Nous reviendrons sur cette alternance de *référence* dont on peut se demander si elle témoigne d'une réelle alternance de *sens*.

2.2 Acception OBJET

L'acception « partie d'un artefact » (désormais, OBJET) mérite une certaine attention. La situation est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Considérons en effet les emplois suivants :

5. (a) Paul tient la bouche du pistolet sur la tempe de Marie
- (b) la pièce est chauffée grâce à cette bouche d'air chaud
- (c) l'eau s'échappe par la bouche d'arrosage
- (d) le véhicule a percuté la bouche d'incendie

En (a), l'emploi est conforme à une certaine intuition : le syntagme *bouche du pistolet* est construit sous la forme N_1 de **LE** N_2 où N_1 renvoie à une partie du référent de N_2 . En l'occurrence, le nom *bouche* désigne une partie du pistolet comme le nom *ped* peut désigner une partie de la chaise (*le pied de la chaise*) ou le nom *artère* une partie de la ville (*la principale artère de Rouen*). On aurait également *la bouche du volcan* ou *la bouche du tuyau*.

Cependant, en (b-c) et encore plus en (d), la logique précédente est prise en défaut. D'un point de vue syntaxique, tout article a disparu (**la bouche de l'arrosage*). Et, d'un point de vue sémantique, il est difficile de considérer que *bouche* désigne une partie de l'air ou de l'arrosage qui ne sont pas exactement des objets mais désignent plutôt, respectivement, la « matière » expulsée (*air*) ou le « processus » qui permet cette expulsion (*arrosage*). Quant à envisager que *bouche* désigne une partie de l'incendie, cela est évidemment absurde. Dans un tel cas, la bouche doit plutôt fournir l'eau censée éteindre l'incendie (d'après les dictionnaires, on dit d'ailleurs parfois *bouche d'eau* ; ce qui ramène au cas *bouche d'air*).

Ces différents exemples peuvent certes être considérés comme le produit d'une dérivation métonymique (la matière / le processus en lieu et place de l'objet). Cependant, il est précisément intéressant de s'interroger sur les paramètres sémantiques (relevant de *bouche*) qui rendent pertinente une telle dérivation.

Pour compléter cette première description, nous compilons avec exhaustivité⁵, dans le tableau ci-dessous, les noms des référents mentionnés par le TLF et le DEC dans leurs définitions de l'acception OBJET de *bouche* (les découpages opérés sont présentés de manière simplifiée, les têtes de rubrique, quand il y en a, sont indiquées en gras) :

Tableau 1 Acception OBJET : co-occurrences relevées dans le TLF et le DEC

TLF	DEC
<i>puits, tunnel, galerie, fontaine, abri, four gouffre, caverne, mine, volcan, jarre, pot</i>	<i>*tunnel, *fourmilière, four volcan</i>
<i>artillerie canon, mortier, pistolet, browning, hammerless, bouche à feu</i>	<i>canon, bouche à feu</i>
<i>bâtiments / travaux publics eau, arrosage, incendie, chaleur, air, métro, égout</i>	<i>eau, incendie chaleur, air, aération, ventilation, métro</i>
<i>chasse : terrier</i>	<i>terrier</i>

géo. fleuve, rivière, source, Rhône/Rhin (pl) golfe de Venise / Bonifacio / Cattaro	pas de singulier bouches du Rhône / de Cattaro
musique / instruments à bouche flûte à bouche latérale / biseauté, jeu / orgue à bouche, tuyau d'orgue	flûte à bouche latérale / biseauté

Avant de passer à l'analyse sémantique proprement dite, nous évoquerons rapidement par souci d'exhaustivité d'autres acceptions du nom *bouche*. Nous expliquerons également pourquoi elles ne sont pas prises en compte dans la suite de l'étude.

2.3 Autres acceptions

On ne peut occulter que certains emplois du nom *bouche* laissent envisager d'autres acceptions que les deux présentées précédemment. Nous avons identifié trois types d'emplois (tous « reliés », d'une manière ou d'une autre, à l'acception CORPS) qui entrent dans cette catégorie.

Premièrement, on peut considérer que, en référence aux fonctions de parole et d'alimentation associées à la bouche, le nom *bouche* prend parfois des valeurs plus psychologiques que réellement physiologiques. C'est le cas dans les exemples ci-dessous tirés de frWaC :

6. (a) *C'est bien la peine de crier "au loup" chaque fois que Dieudonné ouvre la bouche, pour ensuite faire dans la réhabilitation du FN !*
- (b) *Kirsten Dunst est magnifique comme toujours. Ce film donne l'eau à la bouche.*

Dans l'énoncé (a), l'emploi de *bouche* n'est certes pas sans lien avec la partie du corps mais cette référence se double d'une dimension plus psychologique qui a trait aux convictions de Dieudonné. En (b), on peut sans doute parler d'une métaphore qui fait le lien entre l'appétit pour un mets et l'appétit pour un film.

Ces exemples conduisent à envisager une acception concurrente de l'acception CORPS et qui renverrait à une « partie psychologique » (l'esprit)⁶. Dans la suite, nous négligerons néanmoins cette distinction aux contours assez flous. Le *TLF* et le *DEC* n'en font d'ailleurs pas grand cas. Ils préfèrent insister sur les fonctions de parole et d'alimentation que certains emplois rendent clairement saillants.

Deuxièmement, on peut identifier une acception construite sur la figure de la synecdoque et qui permet à *bouche* de désigner la personne entière. Le *DEC* ouvre ainsi une acception III pour « Bouche [de X] = Personne que X doit nourrir ». Le dictionnaire cite notamment les séquences *bouche à nourrir* et *bouche inutile*. Le *TLF* isole moins nettement l'acception mais distingue deux cas : « Personne par rapport à ses besoins alimentaires » (*des bouches à nourrir*) et « Personne qui parle » (*une bouche amie*).

Troisièmement, le *TLF* signale que, par métonymie, *bouche* peut également désigner la nourriture. On trouve une telle interprétation dans *provisions de bouche, métiers de bouche, commerces de bouche, offrandes de bouche, frais de bouche...* Le nom renvoie là à un domaine notionnel qui peut difficilement être considéré comme « partie de quelque chose ». Cet emploi est sans doute à rapprocher de certains emplois de *langue* (*étude de la langue*) ou *sexe* (*les métiers du sexe*).

Dans la suite, nous n'évoquerons pas ces deux acceptions. D'abord, elles constituent des acceptions difficiles à distinguer nettement de l'acception CORPS. Mais surtout, elles apparaissent assez clairement marginales d'un point de vue quantitatif. Dans un échantillon de 100 énoncés extrait (aléatoirement) de frWaC, nous avons relevé seulement une occurrence de chacune d'elles⁷ !

3 Analyse sémantique du nom *bouche*

Nous focaliserons d'abord l'analyse sur l'acception OBJET. Ce choix est motivé par le souci d'interroger la compatibilité de *bouche* avec *tunnel*. Cependant, dans une logique de recherche d'invariant, nous ne nous contenterons pas de cette acception et poursuivrons les observations avec l'acception CORPS.

3.1 Acception OBJET

On cherchera à mettre au jour les notions saillantes associées aux emplois OBJET du nom *bouche*. Par souci de clarté dans la présentation, nous divisons l'analyse en trois étapes correspondant à trois notions distinctes même si celles-ci sont reliées entre elles.

3.1.1 Un orifice constitutif de son entité de référence

Quand, dans sa glose initiale de l'acception IV, le *TLF* focalise sur les termes *ouverture* et *orifice* (associés aux idées d'entrée et de sortie), Tutescu, en référence aux SN *bouche d'un volcan* ou *bouche d'un four* parle d'une « ouverture d'accès à quelque chose » (1997 : 464-466). Pour un francophone, ces définitions semblent frappées du bon sens. Nous chercherons à montrer qu'elles sont non seulement *pertinentes* mais également moins *triviales* qu'elles en ont l'air.

Dans cette perspective, considérons un point de vue inter-linguistique. En référence avec la partie du corps désignée par *bouche*, l'idée d'orifice peut sembler trivialement associée aux emplois réputés figurés. Pourtant, on va voir que cette simple réalité ne fixe pas toujours une limite à la diversité des emplois des mots désignant la bouche dans d'autres langues.

Ainsi, Boisson (1997) consacre une étude au « trope lexicalisé "la bouche du couteau" ». Il y montre que, dans diverses langues, le nom désignant la bouche peut servir de support pour évoquer le tranchant du couteau / le fil de l'épée. C'est notamment le cas dans certaines langues africaines – gbayà, day, sar et yoruba par exemple (1997 : 158-160) – et dans certaines langues amérindiennes (1997 : 171) ainsi qu'en turc et en chinois (1997 : 169). Par ailleurs, en somali (et en gbayà), le nom référant à la bouche désigne aussi la pointe de la flèche (1997 : 160).

Plus incidemment, Boisson note que le même nom donne lieu à une acception « bord, bout, extrémité » (domaine spatial) dans les langues africaines citées plus haut (1997 : 159) – ainsi qu'en chinois (1997 : 169). C'est aussi le cas dans des langues amérindiennes où « le TRANCHANT [...] est un BORD parmi d'autres » (1997 : 171). Selon Ruelland, on retrouve cette acception en tupuri (Tchad, Cameroun) pour le mot *jägē* signifiant « bouche, orifice » (1998 : 339).

En outre, en polci (Tchad) et en copala trique (Amérique centrale), le nom désignant la bouche peut référer de façon plus spécifique à la rive d'un cours d'eau (Boisson, 1997 : 160 & 171). Dans le même ordre d'idée, Kraska-Szlenk note que, dans les langues zapotèques (Amérique centrale), *ru'uh* (« mouth ») peut renvoyer à « edge of the table » (2014 : 16)⁸. Quant à Svorou, elle signale que, en abkhaz (Caucase), le nom référant à la bouche « is used as a postposition with locative meaning » (1994 : 66) et que, en !kung (Afrique australe), *ts'i* peut signifier « in front of » (1994 : 71).

Significativement, le nom désignant la bouche peut également renvoyer à une acception relevant du domaine temporel : « transition temporelle » en sar (Fédry, 1976 : 90) et en haoussa (Boisson, 1997 : 160), « commencement » en logo, langue du Zaïre (1997 : 159) et « avant » en ewe, langue nigéro-congolaise (Svorou, 1994 : 250).

Enfin, étudiant les emplois de *nú* en gbayà (*tranchant de la houe, pointe de la flèche, bord du champ, ouverture du panier, orifice de la vulve et bouche de l'être humain*),

Roulon-Doko (2003 : 75) observe que c'est la notion de *partie active* qui caractérise le mieux le sens de *nú*. Or, une telle caractérisation ne suppose pas l'idée d'orifice.

L'objectif de ce rapide aperçu inter-linguistique était de mettre en évidence que, dans certaines langues, la notion d'orifice n'est pas inhérente aux emplois du mot désignant la bouche (ce qui ne signifie évidemment pas que, dans ces mêmes langues, aucun emploi n'intègre cette idée d'orifice). Par contraste, on note à quel point cette notion semble attachée aux emplois de *bouche* en français :

7. (a) *la bouche du couteau / de l'épée⁹ [vs le tranchant du couteau / le fil de l'épée]
- (b) *la bouche de la forêt / de la table [vs la lisière de la forêt / le bord de la table]
- (c) les bouches du Mékong (≠ les rives du Mékong)
- (d) *la bouche de l'été / du film [vs le début de l'été / le commencement du film]

Si, en face des séquences en (a) et (b), on peut avoir respectivement,

8. (a) la bouche du tuyau / de la flûte / du puits
- (b) la bouche de la caverne / du terrier / du volcan

c'est bien parce que ces objets / lieux présentent un orifice que *bouche* peut désigner. Pour ce qui concerne le SN *les bouches du Mékong* (7c), il est acceptable car *bouches* y désigne l'embouchure du fleuve et non ses rives. Quant au domaine temporel évoqué en (7d), aucune acception de *bouche* n'y fait référence (à comparer à *le cœur de l'été* / *le cœur du film*¹⁰). Au passage, on note que les acceptions du type « bord, extrémité, bout » ou « devant » peuvent émerger de certains emplois d'autres noms de parties du corps humain :

9. (a) la **côte** méditerranéenne [rive, bord]
- (b) les **lèvres** de la plaie [bords]
- (c) la **joue** de la poulie [face externe]
- (d) le **front** de mer [devant la mer]

Ainsi, dans les emplois OBJET étudiés ici, la présence d'un orifice semble nécessaire. Et on peut même ajouter que cet orifice est constitutif de son entité de référence (i.e. l'entité dont il constitue une partie). Par exemple, dans les énoncés suivants, *bouche* ne peut se substituer à *fissure*, *trou* ou *brèche*¹¹ :

10. (a) Paul a colmaté une fissure / *une bouche dans le mur
- (b) il y a un trou / *une bouche dans la chambre à air
- (c) le choc a créé une brèche / *une bouche dans la coque du navire

Même dans des contextes où l'orifice est ajouté à dessein, *bouche* ne peut pas se substituer à *orifice* ou *ouverture* :

11. (a) il faut dégager une ouverture / *bouche dans le mur
- (b) Paul pratique un orifice / *une bouche dans le fond de la cage

Rappelons cependant que, si ***bouche de SN désigne un orifice constitutif de son entité de référence***, cette entité n'est pas toujours désignée par le SN en question. C'est le cas avec *bouche du volcan* / *puits* mais pas avec *bouche d'arrosage* / *incendie*.

En évoquant un processus, les noms *arrosage* et *incendie* attirent l'attention sur un autre aspect : l'orifice désigné par *bouche* étant constitutif de son entité de référence, il est, sans surprise, doté d'une fonction (par comparaison, un trou dans le mur n'a pas, en tout cas pas forcément, de fonction). C'est ce que nous explorons dans la sous-section suivante.

3.1.2 Un orifice qui fait passage

Sur frWaC, en parcourant de façon systématique les occurrences de *bouche de*¹², dans le but de repérer des emplois OBJET, on parvient à se faire une idée des noms les plus fréquemment associés aux emplois de *bouche* dans cette acception.

La plupart des noms ont trait au passage d'un liquide (généralement l'eau) ou d'un gaz (généralement l'air). Comme noté précédemment, le nom peut simplement renvoyer à l'objet dont *bouche* désigne l'orifice : *bouche d'égout* / *du tuyau* (de manière beaucoup plus

marginale : *bouche de la fontaine / gargouille*). Il peut également renvoyer à la « matière » expulsée (*bouche d'eau / d'air / de chaleur / de gaz*). Mais bien plus souvent, le nom renvoie au processus¹³ décrivant le passage de ce liquide ou de ce gaz :

- suffixe *-ation* : *aération, ventilation, extraction, évacuation, climatisation...*
- suffixe *-age* : *arrosage, lavage, remplissage...*
- suffixe *-ment* : *raccordement, écoulement, refoulement...*

Ainsi, *bouche* désigne un orifice permettant le passage de l'eau ou de l'air en sortie (*arrosage, ventilation*) comme en entrée (*aspiration, écoulement*). On trouve d'ailleurs *bouche d'entrée / de sortie d'air*.

Plus précisément, il semble que l'entité de référence s'apparente toujours à une sorte de *conduit* dont la bouche constitue une ouverture située à une extrémité¹⁴. Dans sa thèse, Stosic emploie ce terme pour désigner « des entités définissant une portion d'espace et permettant le déplacement (ex : *un tuyau, un tube, un conduit*) » (2002 : 81). Ces portions d'espace « ont moins la propriété d'être contenantes que d'être "traversables" » (2002 : 82). Enfin, les conduits sont le plus généralement traversés par « un fluide : un liquide (*eau, liquide*) ou à un gaz (*air, fumée*) » (2002 : 83).

Une telle caractérisation fait largement écho aux données précédentes : à chaque fois, *bouche* semble bien renvoyer à l'orifice terminal d'un conduit qui permet à un fluide de sortir ou d'entrer (typiquement, *bouche de ventilation*).

Des SN comme *bouche du puits, bouche d'incendie* ou *bouche du volcan*¹⁵, loin de contrarier une telle description, la confirment encore (cf. les liquides que sont l'eau et la lave). D'ailleurs, le SN *bouche d'émission* se substitue parfois à *bouche du volcan*. Et, dans le cas de *bouche de métro*, on peut sans doute envisager un réseau de conduits (les couloirs) par lesquels circule le « flot » de voyageurs¹⁶. Corollairement, avec *bouches du Gange*, il y a bien un passage de l'eau (fluide) du fleuve à l'océan. Par ailleurs, au sens de Stosic donné plus haut, on peut sans difficulté considérer le lit du fleuve comme un conduit – à la manière d'une gouttière, exemple de conduit d'ailleurs évoqué par Stosic (2002 : 83).

D'autres exemples (certes moins fréquents, comme le montre le relevé dans frWaC) attestent cependant que si la notion de passage est bien toujours avérée, on n'a pas toujours affaire à un fluide traversant un conduit.

Pour *bouche de pistolet / canon / arme à feu*, si on peut sans contradiction parler d'un conduit qui fait passage (cf. *bouche d'explosion*), c'est plus difficile d'envisager la balle et l'obus comme des fluides. Avec *bouche du four / poêle*, on conserve bien l'idée d'un passage : on a d'ailleurs des SN comme *bouche d'enfournement / défournement* qui mettent en avant le principe d'un processus. Cependant, le four comme le poêle n'apparaissent pas comme des conduits (ils sont plus contenants que réellement traversables pour reprendre les mots de Stosic) et on perd nettement l'idée de fluide (cf. le charbon ou le bois dont on charge le four ou le poêle). Enfin, si l'entrée de la caverne permet bien le passage (entrée et sortie) d'êtres humains ou d'animaux, ce lieu n'est pas un conduit (mais plutôt un abri).

Au final, dans un souci de généralité¹⁷, nous nous en tiendrons à la notion de *passage*. Ainsi, ce qu'on peut retenir, c'est que ***bouche* renvoie bien à un orifice fonctionnel qui permet le passage** (de l'air, de l'eau, du seau d'eau, du charbon, de la balle par exemple). A posteriori, la dimension centrale de cette notion de passage explique pourquoi, dans le syntagme *bouche de SN*, le SN peut renvoyer à une matière (ce qui passe) ou un processus (le passage lui-même) plutôt qu'à l'entité de référence.

Par comparaison notamment avec le nom *nù* (tupuri), on comprend bien que la notion de « partie active » (Roulon-Doko, 2003) est pertinente mais, finalement, trop générale pour le nom *bouche*. En français, il faut que la partie soit spécifiquement un **orifice** et que l'activité relève spécifiquement du **passage**.

Malgré son intérêt et sa pertinence, dans la sous-section suivante, on verra que cette première caractérisation est, au fond, insuffisante. Cela conduira à mieux cerner l'identité sémantique de *bouche*.

3.1.3 Une frontière entre visible et invisible

Il faut expliciter que, combinée avec la notion d'orifice, le passage en jeu semble toujours marquer une circulation entre un *intérieur* (du tuyau, des égouts, du pistolet, du métro, du volcan, de la caverne...) et un *extérieur*. D'où la dichotomie *entrée / sortie* déjà suggérée plus haut bien rendue dans une séquence comme :

12. *la bouche d'accès au réseau souterrain* (Zamiatine, 2017 – *Nous*, Actes Sud, p. 155)

D'ailleurs, significativement, dans ce type d'emplois, Cadiot considère que « la notion de *bouche* reste plus proche de sa valeur purement relationnelle d'activité (entrée / sortie) » (1999 : 399 note 22)¹⁸. Cette exigence bloque certains emplois, pas absurdes a priori puisque *cerceau*, *chas* et *anneau* engagent bien le principe d'un passage par une ouverture :

13. (a) le ballon passe par la *bouche du cerceau (vs à travers le cerceau)
 (b) le fil passe par la *bouche / le chas de l'aiguille
 (c) Paul a lancé le ballon dans la *bouche / l'anneau du panier de basket

Cette dichotomie intérieur / extérieur mérite un peu d'attention. Dans son étude sur le sar déjà mentionnée, Fédry pointe que *tà kújà* (*bouche maison*) signifie « entrée, seuil (de la maison) » (1976 : 72). Quant à Svorou, elle signale que, en mangbetu (Soudan), « the word for 'mouth' transfers to 'door' » (1994 : 66)¹⁹. Or, en français, *bouche* ne donne pas lieu à de tels emplois :

14. (a) Paul est à la *bouche / l'entrée / au seuil de la maison
 (b) Paul est passé par la *bouche / porte (de la maison)

Au regard des éléments d'analyse de la sous-section précédente, ces contraintes peuvent sembler paradoxales. Car, après tout, pourquoi le nom *bouche* ne pourrait-il désigner l'orifice permettant le passage dans (entrée) et à l'extérieur de (sortie) la maison ? En fait, si on s'intéresse aux noms combinables avec *bouche* et désignant des lieux où l'on peut entrer, on repère grâce aux dictionnaires, les possibilités suivantes :

15. (a) bouche de métro / du terrier / d'égout
 (b) bouche de la galerie / de la mine / de l'abri / de la caverne / (du **tunnel**) (TLF)

Les séquences en (b) nous semblent moins consensuelles, elles ne sont d'ailleurs données que par le TLF. Cependant, on voit bien que ce qui se dégage des séquences en (15) c'est que le lieu auquel on accède (ou d'où on sort) est un lieu plutôt souterrain – cf. également la séquence attestée en (12). L'opposition intérieur / extérieur paraît en fait trop générale. La bouche, comme entrée, donne accès à un lieu non seulement intérieur mais également invisible de l'extérieur. C'est ce qui explique l'opposition entre :

16. (a) ??la bouche de la maison / du magasin / du gymnase
 (b) la bouche de la caverne / de la grotte / du souterrain

Cette analyse est congruente avec les données lexicographiques (a) qui s'opposent à (b) :

17. (a) la bouche du puits / volcan / gouffre
 (b) ??la bouche du bassin / de la mare / la vallée

Contrairement à *bassin*, *mare* et *vallée*, les noms *puits*, *volcan* et *gouffre* supposent une distinction marquée entre un espace visible et un espace invisible (par exemple, le jardin dans lequel se trouve le puits et le fond de ce puits).

Tout à fait significativement, cette contrainte d'emploi se retrouve dans d'autres domaines. Prenons l'exemple de *bouche du four* (dans frWaC, on trouve également *poêle*). Il semble en fait qu'il ne s'agisse jamais d'un four de cuisine tel qu'on en trouve dans les maisons individuelles. De fait, on n'entend pas les gens parler de la *bouche de leur four*.

D'ailleurs, aucun autre nom d'appareil d'électro-ménager (équipé d'une porte / ouverture) n'admet d'être combiné avec *bouche* :

18. *la bouche du lave-vaisselle / réfrigérateur / lave-linge / sèche-linge

Le type de four auquel renvoie la séquence *bouche du four* est tout différent. Dans frWaC, on trouve 12 occurrences de cette séquence. Il est facile de vérifier que *four* n'y renvoie jamais à un simple four de cuisine. Dans la moitié des cas, il s'agit d'un four à pain. Les autres occurrences renvoient à des fours plus spécifiques mais du même type : four à chaux, à antimoine²⁰, de locomotive, de cheminée. Le dernier emploi, relevant manifestement d'un calembour, est moins pertinent (*la vérité sort de la bouche du four*). A chaque fois, contrairement à un four de cuisine, le four concerné suppose une distinction forte entre un espace extérieur et un espace intérieur *obscur* auquel on accède par un orifice assez réduit et que *bouche* désigne.

Trivialement, on retrouve cette caractéristique dans tous les emplois renvoyant au passage d'un liquide (*bouche d'arrosage, d'incendie...*) ou d'un gaz (*bouche de chaleur, d'aération*) par un conduit (dont l'intérieur apparaît de fait totalement caché voire obscur). Pour prendre un exemple assez général, *bouche* dans *bouche du tuyau* renvoie à un orifice marquant la frontière entre un espace invisible (l'intérieur du tuyau) et un espace visible (sur lequel débouche²¹ le tuyau). Quoique moins courantes, les séquences *bouche du pistolet / canon* ou *bouche de la flûte* confirment cette interprétation.

Revenons rapidement sur quelques co-occurrences proposées par le TLF non attestées dans frWaC. Celui-ci évoque en effet la *bouche d'un pot* ou *d'une jarre*. Même si ces séquences sont loin d'être fréquentes, en écho à nos observations précédentes, elles interrogent l'intuition. De fait, il semble y avoir un différentiel d'acceptabilité entre :

19. (a) la bouche du pot / de la jarre / du vase
(b) ??la bouche du saladier / panier / de la soupière

En (a), on imagine facilement que les noms puissent renvoyer à des contenants cachant l'espace intérieur qu'ils forment alors que, en (b), cela paraît bien plus difficile. On peut évidemment considérer l'intérieur du saladier mais cet intérieur est visible de l'extérieur (d'ailleurs, si un pot ou une jarre ne sont pas vraiment des conduits, ils s'y apparentent davantage qu'un saladier ou un panier).

Reste l'emploi de *bouche* dans le domaine fluvial. Avec des séquences comme *Bouches du Rhône / Gange / Mississippi*, il est difficile de défendre une opposition entre espace intérieur / espace extérieur. Nous admettons là une limite à l'analyse. Cependant, dans ce cas, *bouche* présente une particularité syntaxique. En effet, les dictionnaires pointent que, dans cette acception, *bouche* est préférablement employé au pluriel (le DEC considère même que, pour cet emploi, il n'y pas de singulier) : *bouches du Gange* vs *?bouche de la Seine*. Or, une telle contrainte d'emploi n'est pas nécessaire dans d'autres langues. En anglais par exemple, *mouth* s'emploie sans problème au singulier avec *river* (Krak-Szlenk, 2014 : 23 ; Deignan et Potter, 2004 : 1245). Et, significativement d'ailleurs, Récanati donne pour équivalent à *mouth of river* le SN *bouches de rivière* (1997 : 111).

D'un point de vue extra-linguistique, on peut considérer que cette contrainte de niveau syntaxique émerge du fait qu'on emploie *bouche* en référence à des fleuves dont l'embouchure forme un delta. Le DEC insiste d'ailleurs sur le fait que cette embouchure présente plusieurs bras. Il faudrait peut-être simplement rattacher cet emploi de *bouche* au nom *embouchure*.

Enfin, dans frWaC, on trouve de nombreuses occurrences (52) de *bouche d'ombre* en référence plus ou moins directe au poème *Ce que dit la bouche d'ombre* (Hugo, *Les contemplations*). Ce syntagme est fondamentalement une création littéraire. Pourtant, à la lueur de l'analyse précédente, on peut considérer que le choix du poète d'associer *bouche* à *ombre* pour évoquer un spectre dissertant sur la nature du monde n'est sans doute pas anodin. Il nous semble que le nom *bouche* cohabiterait plus difficilement avec *lumière* :

20. ??bouche de lumière (vs trou de lumière)

Si le nom *bouche* y désigne sans doute la partie du « corps » du fantôme qui s'adresse au poète, on peut y avoir également un orifice constituant une porte qui mène du monde des vivants aux ténèbres, de la lumière à l'obscurité. Autrement dit, du visible à l'invisible. On en trouve une intéressante confirmation dans la différence entre :

21. bouche de l'enfer / ??du paradis [36 occurrences dans frWaC / 0 occurrence]²²

On voit bien que, dans ces emplois plutôt littéraires, *bouche* est associé à un invisible « imagé » qui conduit vers une idée d'obscurité à la fois mystérieuse et inquiétante. En cela, ces emplois de *bouche* sont parallèles à ceux explorés dans des domaines plus concrets (canalisations, lieux, objets...).

3.1.4 Bilan

Dans l'acception OBJET, on voit donc que *bouche* renvoie à un orifice (constitutif de son entité de référence) permettant, et cette dimension fonctionnelle est cruciale, un passage. Mais cette caractérisation est trop générale. Car *bouche* exige un contexte où le passage s'effectue entre un espace extérieur et un espace intérieur se présentant comme invisible ou caché. C'est la raison pour laquelle des noms renvoyant à des entités-conduits se combinent particulièrement bien avec *bouche*. Par ailleurs, dans des emplois littéraires, la dimension invisible confère à *bouche* le statut d'une frontière entre le connu et un inconnu parfois anxiogène.

Dans la section suivante, pour essayer de comprendre en quoi cette caractérisation peut s'avérer pertinente pour rendre compte de l'identité sémantique de *bouche*, c'est l'acception CORPS qui sera étudiée.

3.2 Acception CORPS

On l'a vu, l'acception CORPS regroupe des emplois qui peuvent sembler un peu éloignés les uns des autres : d'une part, les emplois proprement corporels (eux-mêmes un peu équivoques : « lèvres » vs « cavité ») et, d'autre part, les emplois (parfois plus ou moins figurés) renvoyant aux fonctions d'alimentation et de parole pour lesquels, malgré un caractère « moins concret », il est difficile de considérer que toute dimension physiologique est absente (c'est bien la bouche qui participe à l'accomplissement de l'acte de manger ou de parler).

3.2.1 La bouche, une partie du corps qui fait passage

Envisagé dans ses emplois corporels, il semble qu'on puisse trivialement défendre l'idée que *bouche* renvoie à un orifice (constitutif du corps humain précisément) qui fait passage. Et, comme avec l'acception OBJET, ce passage est susceptible de s'opérer selon une orientation ou une autre. Par exemple, la fonction de respiration fournit un bon contexte d'une double orientation (en l'occurrence, inspirer / expirer). Les énoncés suivants l'illustrent assez clairement :

22. (a) Paul aspire l'air / inspire par la bouche [extérieur → intérieur]
(b) Paul souffle / expire par la bouche [intérieur → extérieur]

La double orientation est particulièrement manifeste dans l'expression *bouche-à-bouche* (où l'air *sort* de la bouche du soignant pour *entrer* dans celle du soigné) : la première occurrence de *bouche* marque une orientation et la seconde une autre !

Pour la fonction de parole, l'orientation « intérieur → extérieur » semble privilégiée (dire, parler, hurler...). On en trouve d'ailleurs de nombreux exemples dans la base frWaC. Voici quelques énoncés construits représentatifs :

23. (a) les mots **jaillissent** de la bouche de Paul
(b) la vérité **sort** de la bouche des enfants
(c) Marie l'a **entendu** de (dans) la bouche de Paul

D'un point de vue très concret, les sons (réalités acoustiques) sortent du corps pour aller vers l'extérieur (cf. l'expression *le bouche-à-oreille*). Il est vrai que, dans ces énoncés, une dimension plus abstraite émerge : *mot* ou *vérité* renvoient à des réalités moins tangibles que de « simples » sons. Pourtant, l'orientation est conservée : on peut considérer que le mot prend forme dans le cerveau pour aller vers l'extérieur. Or, la bouche s'avère bien le lieu de passage privilégié – par rapport à des situations où les paroles ne sont pas rendues publiques : *Paul garde ça pour lui / Paul formule quelques insultes dans sa tête*. L'orientation inverse reste envisageable :

24. *Toujours est-il que Hugo en remet le texte dans la bouche du "comte Néant, sénateur" des Misérables.* (frWaC)

A l'inverse, quand *bouche* renvoie à la cavité et évoque, en particulier, la fonction d'alimentation, on pense plus spontanément à l'orientation « extérieur → intérieur » (manger, avaler, ingérer...). Mais, il serait absurde d'exclure l'autre orientation (vomir, recracher...):

25. (a) Paul est évanoui et de la bave sort de sa bouche
(b) le trop plein lui sort de la bouche, c'est dégoûtant ! [intérieur → extérieur]

Notons que, dans tous ces cas, si on peut sans difficulté envisager la bouche comme un orifice situé à l'extrémité d'un conduit (pharynx²³ / œsophage), l'idée de fluide est plus discutable (cas des aliments solides et cas plus abstrait des paroles même s'il est vrai qu'on parle d'un *flot de paroles*).

Quoique illustrée par des données linguistiques (pour la plupart, construites), cette première description s'appuie essentiellement sur une perception intuitive de ce qu'est la bouche (comme partie du corps) et des fonctions de base (respirer, parler, manger) auxquelles elle contribue.

Dans la sous-section suivante, on va voir que, sans remettre en cause cette notion de passage qui semble cruciale pour caractériser le fonctionnement sémantique de *bouche*, il faudra la préciser un peu.

3.2.2 Une frontière entre extérieur et intérieur

Ce qui est en fait crucial, ce n'est pas le fait qu'un passage s'effectue effectivement ou non mais bien que la bouche se présente comme une frontière entre un espace perçu comme extérieur (hors du corps humain) et un espace intérieur (au corps humain). Ainsi, considérons cet exemple dans le domaine de l'alimentation :

26. *Il est minuit trente trois nous allons éteindre la lumière, j'ai encore dans la bouche un goût de dentifrice menthol* (frWaC)

Ce que note le locuteur, c'est la présence d'un goût dans la bouche. Mais, l'adverbe *encore* le signale d'ailleurs nettement, on attend de ce goût qu'il *pass*e cette frontière qu'est la bouche. Une telle idée de transition est mise en relief par les contrastes suivants :

27. il a gardé son chewing-gum dans la bouche pendant trois heures / jours / ans

Avec *ans*, l'énoncé n'est pas impossible mais on voit bien que le contexte énonciatif qui le rend acceptable est assez contraint (cf. *il a battu un record en gardant un chewing-gum dans la bouche pendant trois ans*). Si un chewing-gum n'est, par nature, pas avalé, il reste dans la bouche de manière transitoire à la frontière de l'extérieur et de l'intérieur. On retrouve ce principe dans le domaine de la parole :

28. les mots lui sont restés dans la bouche

Même si les mots *ne passent pas*, il est évident qu'ils étaient à priori destinés à sortir. Le fait que la bouche se présente comme un espace de transition est manifeste dans les collocations entre *bouche* et les verbes *ouvrir* et *fermer* (et les participes passés associés tout aussi courants, *ouverte* et *fermée*) :

29. (a) Paul ouvre / ferme la bouche
(b) Paul a la bouche ouverte / fermée

Cela donne d'ailleurs lieu à des emplois plus ou moins figés :

30. (a) Paul est resté bouche bée [aucune parole malgré une bouche ouverte]
(b) Paul n'a pas ouvert la bouche de la soirée [et n'a donc pas parlé du tout]
(c) motus et bouche cousue [la bouche restera fermée pour ne trahir aucun secret]

Or, cette affinité confirme encore que *bouche* renvoie fondamentalement à une frontière qui peut permettre ou non le passage (alors que l'orifice le laisse toujours ouvert). Dans le domaine des objets, cette idée d'ouverture / fermeture n'est pas très saillante (**la bouche du volcan / pistolet / tuyau est ouverte*). C'est pourquoi la notion d'orifice, sans exclure celle de frontière, paraît plus immédiate.

C'est sans doute quand *bouche* se trouve synonyme de *lèvres* que cette analyse semble la plus fragile. En effet, dans un tel cas, la notion de passage semble absente puisque il s'agit essentiellement d'évoquer l'aspect des lèvres :

31. (a) Paul fait la moue avec la bouche
(b) Paul a la bouche bien dessinée / peinte en rouge / tordue

Mais ce qui est précisément frappant avec ces énoncés, c'est qu'on y présente la bouche comme quelque chose de *perçu* comme saillant et donc visible. Elle est ici comme la face externe de la frontière entre intérieur et extérieur. Elle est alors disponible pour présenter les états d'âme du sujet comme dans l'énoncé (a) ci-dessus ou dans un énoncé comme *Paul arrive la bouche en cœur*.

Sur la base des éléments précédents, il est d'ailleurs tentant de considérer que la poly-référencialité de *bouche* (dans ses emplois corporels) ne relève pas réellement de la polysémie. Elle s'apparente plutôt à ce que Cruse appelle des facettes (1996, 2000). En effet, certaines co-occurrences imposent un sens contextuel bien précis²⁴ :

32. (a) Paul a la bouche violette / pleine [lèvres / cavité]
(b) du chocolat sur / dans la bouche [lèvres / cavité]
(c) Paul se frotte / rince la bouche [lèvres / cavité]

Mais d'autres contextes laissent les deux interprétations se mêler sans s'exclure :

33. (a) Paul a une bouche immense
(b) ouvre la bouche, Paul !

Il n'y aurait ainsi pas exactement deux sens autonomes. Mais surtout, pour ce qui concerne notre analyse, ces « facettes » valident l'idée que, fondamentalement, *bouche* (dans ces emplois CORPS) renvoie à une frontière (corporelle) qui est soit perçue de l'extérieur (les lèvres comme face externe de la frontière en quelque sorte) soit perçue de l'intérieur (la cavité comme face interne de la frontière). Autrement dit, le sens de *frontière corporelle* ne bouge pas, c'est le point de vue sur cette frontière qui bouge.

3.3 Vers un invariant sémantique pour le nom *bouche*

Le nom *bouche* n'est pas sans poser quelques difficultés. En entamant l'analyse par l'acception OBJET, nous avons mis en évidence la manifestation de deux propriétés : la première, à priori triviale, fait de *bouche de N* un orifice fonctionnel qui permet le passage et la seconde, moins immédiate, insiste sur une nette opposition entre un espace extérieur / visible et un espace intérieur / invisible (et potentiellement, on l'a vu, anxiogène). Pour l'acception CORPS, la notion de passage reste tout à fait pertinente quoique celui-ci puisse se

révéler en suspens. Ce qui semble compter, c'est que *bouche* renvoie fondamentalement à une frontière entre un extérieur et un intérieur (du corps humain).

Ces deux analyses se formulent donc un peu différemment. Pour autant, elles ne se contredisent pas. Nous serions tenté de considérer que *bouche* renvoie toujours à un **orifice-frontière constitutif de son entité de référence – un objet au sens large / le corps humain – permettant le passage entre deux espaces : un espace extérieur perçu et un espace intérieur fondamentalement invisible**.

En effet, cette notion d'invisibilité, si elle n'est pas saillante dans l'analyse développée sur les emplois physiologiques est plutôt cohérente avec le principe d'un corps humain perçu dans son aspect extérieur (à l'instar des lèvres) mais dont les éléments internes sont, précisément, invisibles de l'extérieur.

Conclusion : les *tunnels* ont-ils des *bouches* ?

Fort des éléments précédents, nous revenons désormais à la question qui avait motivé l'ensemble de l'analyse : les *tunnels* ont-ils des *bouches* ? Comme nous l'avons annoncé, il ne s'agira pas tant de trancher cette question que d'expliquer la différence d'approche du *DEC* et du *TLF*.

On peut en effet comprendre la mention du *DEC* qui pointe la non-acceptabilité de *bouche du tunnel*. Si on envisage un tunnel comme l'immense tuyau à large entrée qu'il est souvent (sur une route par exemple), il est difficile de lui associer une bouche (à l'instar d'une maison, par exemple). Dans un tel édifice, l'espace intérieur est visible de l'extérieur (il est d'ailleurs souvent éclairé) : l'idée d'une frontière entre deux espaces qui s'opposent n'est pas très saillante.

Cependant, tout dépend du regard qu'on porte sur le tunnel. Si on revient aux énoncés en (1) et (2) extraits de Frantext (repris ci-dessous) et qui pourraient avoir motivé le *TLF* à mettre en avant le SN *bouche du tunnel*, il est précisément frappant de voir que les tunnels n'y sont pas envisagés, comme précédemment, de façon neutre et objective. Chez Loti par exemple, on associe *bouche du tunnel à ombre et nuit* :

34. *Il aboutit à une porte qui s'ouvre sur de l'ombre, sur de la nuit, comme une bouche de tunnel, mais qui est toute dorée, ciselée, guillochée, autant qu'un joyau.*

Dans l'extrait de Triolet, la bouche du tunnel est, précisément, noire :

35. *les rails du funiculaire disparaissant sous le pavé de la montée saint-Barthélemy, pour réapparaître de l'autre côté de la rue et s'enfoncer dans un tunnel dont on voyait béer la bouche noire*

Le passage de Roubaud est encore plus éloquent qui convoque le terme *obscur* :

36. *je ne parvenais pas à saisir son regard, qui [...] inspecta avec conscience toutes les régions de l'espace de la station Gare de l'Est, les bancs avec leurs rares voyageurs, les rails humides, les bouches obscures des tunnels et les murs avec leurs affiches pleines de « réclames »*

Pour ce qui concerne l'extrait de *Un sac de billes* (Joffo), il est d'autant plus intéressant qu'il ne s'agit pas d'évoquer un « vrai » tunnel. C'est la bouche d'un personnage à laquelle on fait référence. Le nom *tunnel* est employé comme un adjectif qualifiant cette bouche. Or, il semble bien que ce modifieur permette de présenter la bouche comme menaçante (le propriétaire du pied cherche à stopper le héros dans sa progression) :

37. *J'écrase un pied, le propriétaire me bloque par la musette et ouvre une bouche tunnel, je suis plus rapide.*

Pour terminer nous évoquerons un dernier extrait littéraire :

38. *A quelques dizaines de mètres de l'endroit où mon père est tombé. Une porte noire. Une bouche monstrueuse, silencieuse, monumentale. Une vision hallucinante.* (Bailly, 2017 – *L'homme des bois*, POL, p. 68, je souligne)

En fait, comme le précise ensuite le narrateur, « il s'agit simplement d'un ancien **tunnel** ferroviaire construit dans les années 1890 » (2017 : 68, je souligne). Il nous semble précisément que c'est parce que ce tunnel est un endroit présenté comme obscur, ténébreux et effrayant (il est associé à la mort du père du narrateur) et non comme espace ayant gardé sa dimension fonctionnelle de conduit qu'on peut s'autoriser à le doter d'une bouche. Dans ce texte, le tunnel est davantage perçu comme une caverne que comme une infrastructure ferroviaire.

Ainsi, sous certaines conditions énonciatives, les *tunnels* ont bien des *bouches*.

Références bibliographiques

- Aurnague, M. et Stosic, D. (2002). La préposition *par* et l'expression du déplacement : vers une catégorisation sémantique et cognitive de la notion de "trajet", *Cahiers de Lexicologie*, 81, 113-139.
- Bally, C. (1926). L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes, in Fankhauser, F. et Jud, J., *Festschrift Louis Gauchat*. Aarau : Sauerländer, 68-78.
- Boisson, C. (1997). Sur le trope lexicalisé "La bouche du couteau" = Le tranchant du couteau, in Boisson, C. et Thoiron, P. (dir.), *Autour de la dénomination*. Lyon : PUL, 157-186.
- Cadiot, P. (1999). Principe de conformité et génération analogique en sémantique lexicale, *Verbum*, XXI-4, 383-407.
- Campbell, L., Kaufman, T. et Smith-Stark, T. C. (1986). Meso-America as a linguistic area, *Language*, 62-3, 530-570.
- Cruse, A. (1996). La signification des noms propres de pays en anglais in Rémi-Giraud, S. et Rétat, S. (dir.), *Les mots de la nation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 93-102.
- Cruse, A. (2000). Lexical 'facets': between monosemy and polysemy, in Beckmann, S., König, P.-P. et Wolf, G. (éds), *Sprachspiel und Bedeutung : Festschrift für Franz Hundsnurscher zum 65. Geburtstag*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 25-36.
- Deignan, A. et Potter, L. (2004). A Corpus Study of Metaphors and Metonyms in English and Italian, *Journal of Pragmatics*, 36-7, 1231-1252.
- Fédry, J. (1976). L'Expérience du corps comme structure du langage. Essai sur la langue *sàr* (Tchad), *L'Homme*, 16-1, 65-107.
- Franckel, J.-J. (2002). Introduction, *Langue française*, 133, 3-15.
- Gosselin, L. (1996). Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique, *Intellectica*, 22-1, 93-117.
- Gosselin, L. (2013). L'itération dans le modèle SdT, in Gosselin, L., Mathet, Y., Enjalbert, P. et Becher, G., *Aspects de l'itération – L'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*. Berne : Peter Lang, 25-152.
- Jalenques, P. (2017). Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction ?, *Langue française*, 194, 33-50.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Kleiber, G. (2005). Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question, in Soutet, O. (dir.), *La polysémie*. Paris : PUPS, 51-73.
- Kleiber, G. (2008a). Histoires de livres et de volumes, *Langages*, 172, 14-29.
- Kleiber, G. (2008b). Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit, in Durand J., Habert B. et Laks B. (éds), *Congrès mondial de linguistique française CMLF 2008*. Paris : Institut de linguistique française, 87-101.
- Kraska-Szlenk, I. (2014). Semantic Extensions of Body Part Terms: Common Patterns and Their Interpretation, *Language Sciences*, 44, 15-39.
- Larrivée, P. (2008). Qu'est-ce que la sémantique peut dire du sens lexical ?, *Langages*, 172, 3-13.
- Le Guern, M. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris : Larousse.
- Pustejovsky, J. (1995). *The Generative Lexicon*, Cambridge : MIT Press.
- Récanati, F. (1997). La polysémie contre le fixisme, *Langue française*, 113, 107-123.

- Roulon-Doko, P. (2003). Les parties du corps et l'expression de l'espace, in Robert, S., *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*. Louvain : Peeters, 73-86.
- Ruelland, S. (1998). Je pense et je parle comme je suis (le corps, le monde et la parole en tupuri), *Faits de langues*, 6-11/12, 335-358.
- Stosic, D. (2002). "Par" et "à travers" dans l'expression des relations spatiales : comparaison entre le français et le serbo-croate, Thèse de doctorat sous la direction de Borillo, A. Université de Toulouse-Le-Mirail.
- Svorou, S. (1994). *The grammar of space*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Tutescu, M. (1997). La métaphore des parties du corps en français, *Studii si cercetari*, XLVIII-1-4, 461-469.
- Van Peteghem, M. (2006). Anaphores associatives intra-phrastiques et inaliénabilité, in Riegel, M., Schnedecker C., Swiggers, P. et Tamba, I., *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^{ème} anniversaire*. Louvain : Peeters, 441-456.

1 Nous admettons qu'une analyse complémentaire du nom *tunnel* aurait tout son intérêt.

2 Cruse évoque lui-même le nom anglais *book* comme exemple d'une « sorte de variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la variation contextuelle simple » (1996 : 94). Cf. également Cruse (2000). Notons par ailleurs que, pour de tels cas d'alternance de sens, Pustejovsky parle de *polysémie logique* (1995).

3 Dans notre thèse en préparation, nous étudions les synecdoques du nom *cœur* illustrées par les emplois suivants : *mon petit cœur* (où *cœur* renvoie à la personne entière) et *Paul serre Marie contre son cœur* (où *cœur* renvoie à la poitrine). Nous défendons que l'invariant sémantique mis au jour vaut pour de telles acceptions. Nous nous appuyons notamment sur Le Guern (1973) pour qui la métonymie (et la synecdoque) se caractérise par le fait que, contrairement à la métaphore, elle ne bouscule pas l'organisation sémique du lexème mais « opère sur un simple glissement de référence » (1973 : 14).

4 Accessible en ligne à l'adresse http://nl.ijs.si/noske/wacs.cgi/first_form?corpname=frwac;align=. Les données disponibles sur frWaC ont été compilées le 7 avril 2016.

5 Nous avons cependant omis *bouche d'airain* et *bouche de cuivre* classées dans une rubrique *Poétique*.

6 Comme nous le fait remarquer un relecteur anonyme, il est vrai que, dans ces exemples, plutôt que de considérer le sens de *bouche* proprement dit, il est tentant de s'intéresser au sens *global* des expressions plus ou moins figées dans lesquelles le nom apparaît. Cependant, nous aurions tendance à défendre un traitement compositionnel de tels emplois dont le but serait précisément de saisir la contribution sémantique de chaque partie (i.e. chaque mot) au tout (i.e. l'énoncé) sans évidemment négliger l'influence du sens de la séquence sur l'interprétation sémantique de chaque mot (principe de contextualité). Sur ce point, nous renvoyons à Gosselin (2013 : 37-43) et Jalenques (2017 : 35-37).

7 Dans cet échantillon, l'acception CORPS (parfois avec certains points de vue spécifiques : parole, alimentation, psychologie) représentent 80% des occurrences et l'acception OBJET 9%. Les occurrences restantes étaient difficiles à interpréter ou à classer.

8 Cf. également Campbell et al. (1986 : 554).

9 Boisson note que la traduction de la bible – de l'hébreu vers le français – proposée par Chouraqui, soucieux de « coller au plus près des textes », aboutit à des énoncés comme *Frappe, frappe les habitants de cette ville à bouche d'épée* qui se révèlent plutôt étranges pour « le lecteur francophone non averti » (1997 : 161).

10 Dans cette séquence cependant, il est probable que la dimension temporelle soit très secondaire par rapport à une dimension plus qualitative (*Paul est parti au *cœur / milieu du film* vs *le thème de la jalousie est au cœur / *milieu du film*). C'est un point que nous développons dans le chapitre 4 (consacré au nom *cœur*) de notre thèse.

11 Dans un article sur les noms d'ouverture, Aurnague et Stosic (2002 : 133) distingue l'ouverture « accidentelle » qu'évoquent *fissure*, *trou* et *brèche* et l'ouverture « fonctionnelle » avec *ouverture*, *fenêtre* et, précisément, *orifice* et *bouche*.

12 Il faut faire deux requêtes : *bouche de* (prend en compte *bouche d'*) et *bouche du* (prend en compte *bouche des*).

13 De ce point de vue, *bouche d'incendie* fait figure d'exception même si ce SN désigne fondamentalement une bouche d'eau.

14 Idée d'extrémité qui fait d'ailleurs écho aux emplois spatiaux observés dans d'autres langues (bord, bout, extrémité, devant).

15 On trouve également *bouche de cratère* dans frWaC.

16 Si on accepte cette dernière analogie, on aura tendance à valider la séquence *bouche d'un tunnel* – un tunnel routier par exemple s'apparente à un conduit traversé par le « flot » d'automobiles. Pour *tunnel* cependant, Stosic parle plutôt de *voie de communication* (2002 : 108).

17 Souci de généralité qui, nous en sommes conscient, court toujours le risque de conduire à un invariant trop puissant. Sur ce point, nous renvoyons aux interrogations de Kleiber (1999 : 48, 2008b : 92).

18 Encore une fois, on trouve un écho à la partie active de Roulon-Doko.

19 Cf. aussi certaines langues d'Amérique centrale où *porte* se dit *mouth of house* (Campbell et al., 1986 : 553).

20 Minéral métallique qu'il s'agit de faire fondre.

21 Significativement, voici comment le *TLF* définit le verbe intransitif *déboucher* construit sur *bouche* : « Sortir d'un **endroit resserré** pour passer dans un **lieu plus ouvert** » (je souligne). Notons que ce verbe n'a rien à voir avec les verbes *boucher* / *déboucher* (*un lavabo*) construits sur le mot *bousche* (ancien français) signifiant « poignée de paille, fagot » et qui a donné *bouchon* (cf. le *Dictionnaire historique de la langue française*).

22 Par comparaison, les séquences *portes de l'enfer* / *du paradis* sont toutes deux aussi fréquentes (respectivement 363 et 409 occurrences).

23 Stosic cite d'ailleurs *pharynx* comme nom dénotant une entité de type *conduit* (2002 : 129).

24 Cruse (2000 : 27) oppose ainsi le cas prototypique *a red book* (TOME) vs *an interesting book* (TEXT). Kleiber (2008a : 16-17) propose l'équivalent français de cette opposition avec, par exemple, *ce livre est déchiré* vs *c'est un livre sérieux*.